

Procédure de sélection

1- Sur titre pour les étudiants titulaires du Diplôme d'État ou du diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant à deux ans d'études supérieures.

2- Sur titre pour les personnes disposant d'un diplôme de niveau III (éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, infirmier, psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste, etc.) en référence à l'arrêté du 23-3-98.

3- Sur validation des acquis par la commission prévue à cet effet.

Examen préalable du dossier par la commission ad hoc, et demande par écrit avant le 7 septembre 2012 : le dossier doit comporter un CV, une lettre de motivation, une photocopie du diplôme visé et/ou une note de présentation des expériences acquises dans ce domaine.

Nombre de places : 30.

Validation

- assiduité effective ;
- soutenance d'un rapport écrit.

Coût

Une inscription universitaire et suivant le statut :

- Financement personnel : 2000 €.
- Financement par FAF : 2940 €.
- Demandeurs d'emplois : 2000 €.

Déroulement

Formation de 210h à raison de 3 jours sur 10 semaines d'octobre 2012 à juillet 2013. Un calendrier est à votre disposition sur demande.

Lieux

Institut régional du travail social LR, 1011 rue du Pont de Laverune, 34077 Montpellier.

Déroulement :

Théorie 105 h : 19 > 20 octobre 2012 ♦ 17 > 18 novembre 2012 ♦ 7 > 8 décembre 2012
♦ 19 > 20 janvier 2013 ♦ 8 > 9 février 2013 ♦ 8 > 9 mars 2013 ♦ 5 > 6 avril 2013 ♦ 25 mai 2013.

Travaux pratiques 105 h : L'expérience d'atelier est à prévoir entre le 14 octobre 2013 et 24 mai 2013 selon les modalités propres à chaque étudiant.



Diplôme d'université

Arts et créativité

année 2012-2013

Responsable d'atelier
auprès des personnes en difficulté

Parcours d'ateliers :

**Céramique, Danse, Peinture,
Arts de la rue, Vidéo, Théâtre**

Pour tous renseignements :

Coordination : Yannick Breton / yb.culturepro@gmail.com 04 66 29 10 04
Secrétariat IRTS L-R : C. Malabave / caroline.malabave@irts-lr.fr 04 67 07 80 62
Laurence Querci / laurence.querci@univ-montpellier3.fr 04 67 14 55 59

- PRÉSENTATION -

Ce DU forme des responsables d'ateliers inscrits dans un contexte social et institutionnel à l'attention de personnes en difficulté.

Il permet, dans le champ de l'éducation, de l'animation, du soin et de la prévention, de penser et de réaliser des **dispositifs d'atelier** en tenant compte des singularités des personnes accueillies dans ces espaces collectifs.

Intérêts et enjeux de considérer les processus du « faire et de l'agir » au centre des dynamiques éducatives de transformation.

Objectifs

Donner la possibilité aux personnes en formation de prendre la mesure et l'importance du processus de créativité par la mise en œuvre d'une dynamique de recherche-action et l'élaboration conjointe :

- de problématisation de la relation à l'acte créatif selon des modes théoriques différents ;
- d'élaboration des pratiques artistiques et d'ateliers ;
- d'animation lors d'une expérience d'atelier dans le cadre d'un partenariat avec les milieux institutionnels et/ou associatifs ;
- de transmission des « savoir-faire » ;
- d'accompagnement à la réalisation d'une création.

Publics concernés

- personnels des milieux éducatifs et du soin, institutions sociales, médico-sociales, hospitalières et judiciaires ;
- étudiants ;
- animateurs : d'associations culturelles, de médiathèques, de centres sociaux et de clubs de quartiers ;
- artistes : plasticiens, écrivains, comédiens, conteurs, musiciens, danseurs, céramistes... ;
- demandeurs d'emploi.

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques : GN Pasquet/MCF Scs éducation, M. Bourjea/MCF SUFCO, S.Gaillard/formatrice IRTS, Y. Breton/Culture pro.

Coordination pédagogique : Y. Breton.

Conseil technique : terrains professionnels.

- CONTENUS DE LA FORMATION -

Module 1 : Théories des arts et de la créativité / 43h

Intervenants : sous la responsabilité d'1 MCF UPV : Enseignants Université, formateurs IRTS LR et Culture pro

- **Histoire de l'art et des différentes esthétiques** : des arts libéraux aux artisanats d'arts, des beaux-arts à l'art singulier, des installations aux workshops / 13h.

- **Les théories psychologiques** : les effets de la créativité, se doter des outils conceptuels pour interroger les pratiques. Regards croisés : sociologie, ethnologie et psy / 15h.

- **Histoire et actualité des différents courants** éducatifs, de soin et d'animation qui se sont particulièrement intéressés aux effets de la pratique d'atelier et aux enjeux de la créativité dans un contexte institutionnel / 15h.

Module 2 : Élaboration des pratiques d'ateliers / 105h

Intervenants : 1 formateur spécialisé par parcours artistique en situation professionnelle avec des institutions conventionnées.

- **Mise en œuvre et approfondissement** des techniques artistiques dans le cadre d'ateliers (élaboration, régulation et transmission de la créativité) avec un formateur professionnel auprès d'établissements spécialisés ou d'espaces associatifs (social, médico-social, santé, judiciaire, pédagogique...)

Module 3 : Articulation de l'atelier au dispositif institutionnel / 27h

Intervenants : sl responsabilité IRTS LR différents terrains professionnels partenaires.

- **Connaissance du champ institutionnel** : cadre social, juridique. Quels ateliers pour quels publics accueillis / 7h

- **Création et pérennité** : Qu'est-ce qu'un atelier ? de la mise en place à sa cohérence dans un dispositif collectif / 20h.

Module 4 : Élaboration de l'expérience d'atelier, accompagnement au mémoire, transmission des acquis de la formation / 35h

Intervenants : sous la responsabilité Culture pro / Y. Breton, Y. Bentaala.

Analyse des pratiques et compréhension des situations. Conceptualisation d'une problématique pour la rédaction d'une note écrite. En fin de parcours, les étudiants s'initieront à la transmission des acquis de la formation.